

Le bulletin trimestriel

Sommaire

Echo du Ce.R.A.I.C.	P. 2
Le Ministre de l'Enseignement rend visite au Ce	.R.A.I.C.
Partenariat	P. 3
Renforcement de l'apprentissage du français en	classe maternelle.
Infos - A vos agendas	P. 4

N° 14 - Avril 2009

asbl Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre - Rue Dieudonné François, 43 à 7100 Trivières Tél.: 064/23.86.56 - Fax: 064/26.52.53 - E-Mail: ceraic@swing.be

Editorial

Editorial

al Editorial Editorial Editoria

Poignée de main prometteuse entre Monsieur Christian Dupont, Ministre de l'Enseignement obligatoire et Madame Françoise Rondeau, Directrice du Ce.R.A.I.C.

Dans ce numéro qui relate la visite du Ministre Dupont, l'approche de la dimension pédagogique s'inscrit pour le Ce.r.a.i.c. dans une démarche essentielle, et parfaitement actuelle, en matière d'intégration. A n'en pas douter, cette dimension s'avèrera être encore plus essentielle dans la société multiculturelle de demain.

A défaut d'autres modèles, l'école apparaît en effet aux yeux de beaucoup comme un lieu privilégié pour favoriser le dialogue interculturel et garantir une meilleure cohésion sociale.

Si l'on prend la peine de revenir sur certaines observations, le contexte général est particulièrement éloquent quant aux difficultés rencontrées par de nombreux parents issus de l'immigration. Difficultés parfois simplement à rentrer en contact avec l'école, que ce soit du fait d'une méconnaissance du français ou d'une incompréhension des structures scolaires et de leurs procédures.

Dans de trop nombreux cas, il en résulte un désintérêt à l'égard de la scalarité des enfants. Et une "autonomie" forcée de ces derniers, qui occupent vis-à-vis de leur propre éducation une place souvent inadéquate qui leur est simplement conférée par leur meilleure maîtrise du français.

Les effets se marquent à court, mais davantage encore à long terme :

l'orientation scolaire, plus que pour d'autres groupes dans la société, s'apparente à un choix de relégation, En première cause : la méconnaissance des filières proposées.

En prolongement des actions déjà menées au sein des écoles, une priorité pour notre Centre consisterait à favoriser l'implication des familles dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Cela passerait inévitablement par un dialogue constructif impliquant enfants et parents aux fins de partager avec l'école l'utilisation de références communes.

Si les enfants issus de l'immigration récente rencontrent de profondes difficultés liées à la distance culturelle, nos actions en matière d'intégration se doivent d'être concertées si elles se veulent efficaces. Pour ce faire, nous nous devons de tavoriser les conditions d'un dialogue constructif entre ces familles et l'école de leur progéniture. Favoriser l'intégration, c'est avant tout renforcer le dialogue interculturel.

Mais l'efficacité de celui-ci dépendra de sa dimension intergénérationnelle.



Michel Di Mattia Président du Ce.r.a.i.c.

Echo du Ce.R.A.I.C.

Le Ministre de l'Enseignement rend visite au Ce.R.A.I.C.

Monsieur Christian Dupont, Ministre de l'Enseignement obligatoire, a été reçu le 8 décembre 2008 au Ce.R.A.I.C. à Trivières dans le cadre du projet "Actions en milieu scolaire", en présence de Directeurs d'écoles fondamentales et maternelles, de la Directrice de la Bibliothèque provinciale du Hainaut ainsi que de l'Echevin de l'Enseignement de Chapelle-lez-Herlaimont.

La rencontre avait pour but, dans un premier temps, la présentation du service "Actions en milieu scolaire" du



Ce.R.A.I.C. et comme une suite logique et nécessaire, dans un second temps, la proposition de la pérennisation de ce service par une subsidiation récurrente.



Depuis plusieurs années, le Ce.R.A.I.C. développe au sein des écoles fondamentales diverses formes de soutien en interaction avec le travail pédagogique que mènent ces institutions.

Le service a orienté son travail sur 2 axes tenant compte des réalités observées sur le terrain : la médiation interculturelle en milieu scolaire et le renforcement de l'apprentissage du français.

En effet, une étude réalisée auprès des parents migrants et des services qui gravitent autour des écoles, tels les centres PMS, a permis de répondre aux besoins exprimés.



Depuis, une médiatrice interculturelle assure des permanences au sein des écoles partenaires et une animatrice



"Actions en milieu scolaire"

Ce service couvre deux axes :

1. La médiation interculturelle en milieu
scolaire.

 Le renforcement de l'apprentissage du français.

La médiation interculturelle en milieu scolaire

Les objectifs sont :

- Favoriser la communication entre les parents, les enfants et l'école.
- 2. Prévenir l'échec scolaire et l'absentéisme.

3. Suivre l'évolution de l'enfant.

Le contexte de triangulation est nécessaire pour maintenir la communication. Le professionnalisme de la médiatrice qui a la connaissance d'une part, des deux cultures (belge et celle d'origine) et d'autre part, des différentes institutions pouvant apporter l'aide nécessaire, permet à l'adulte - parent de gérer une situation dont il a la responsabilité et d'éviter que les enfants ou tout autre accompagnateur, voire membre du personnel, n'y soit impliqué.

Le renforcement de l'apprentissage du français

Les objectifs sont :

 Le développement de la communication au sens large.

L'apprentissage du code linguistique (vocabulaire, syntaxe).
 3, Le développement de l'affirmation de soi (oser prendre la parole, vaincre la timidité).

 Savoir écouter les autres, attendre son tour, ...

Ecoles partenaires

Les écoles libres de Houdeng-Aimeries et de Bois-du-Luc, les écoles communales Delval et Corderie à Manage, l'école communale maternelle autonome à La Hestre, l'école fondamentale communale de Saint-Vaast, l'école de Piéton.

Pourquoi ces écoles?

Les écoles concernées sont situées dans des quartiers qui relèvent souvent de politiques de discrimination positive.

Des critères comme une forte concentration de population étrangère, un milieu social précarisé, un contexte culturel défavorisé, ... rendent sans aucun doute la réussite scolaire plus difficile.

privilégie l'apprentissage du français ppar des activités dans les classes de troisième matemelle.

Cependant, et c'est là que le bât blesse, les budgets permettant toutes ces activités sont à solliciter chaque année auprès de différents pouvoirs subsidiants.

Quelles contraintes pour un travail aussi nécessaire à nos enfants!

Nécessaire car une bonne maîtrise de langue est une condition indispensable à la mise en place d'apprentissages fondamentaux. La langue structure la pensée, la réflexion, le sens critique et permet d'intégrer des contenus. Le but est d'améliorer le taux de réussite en adaptant l'apprentissage de la langue de l'enseignement aux besoins des enfants migrants et des milieux sociaux. de enfants économiques et culturels défavorisés. Lors de cette rencontre, Monsieur Dupont, Ministre Christian l'Enseignement obligatoire, a partagé l'analyse faite par les partenaires de ce projet. Il a insisté sur la nécessité d'une bonne maîtrise de la langue française le plus tôt possible dès la maternelle. Il est favorable à la mise en place d'activités comme celles du service "Actions en milieu scolaire" du Ce.R.A.I.C. qui visent à améliorer les apprentissages fondamentaux pour une scolarité future et ainsi lutter contre l'échec scolaire. De même, il a insisté sur l'importance de l'implication des parents dans l'enseignement. Il a d'ailleurs écouté avec une attention toute particulière les interventions de la médiatrice et de l'animatrice.

Il a ensuite pu visionner une séance d'apprentissage du français auprès des élèves de matemelle en difficulté linguistique, ce qui lui a donné l'occasion de confier quelques astuces tirées de son bagage de professeur de langues germaniques à l'attention de notre animatrice.

Monsieur Christian Dupont a encouragé le Ce.R.A.I.C. à persévérer dans ses actions en milieu scolaire. Il souhaite pérenniser ces actions dans la mesure du possible.



Partenariat

Renforcement de l'apprentissage du français en classe maternelle

A l'initiative du Ce.R.A.I.C. et avec l'accord des directions d'écoles concernées par le service de renforcement de l'apprentissage du français en classe de maternelle, une analyse des rapports qu'ont les familles à la langue française a été réalisée. Celle-ci s'est déroulée d'octobre à décembre 2008 par le biais d'un questionnaire écrit et accompagné d'une traduction (orale et/ou écrite) en turc.

Les familles interrogées sont celles dont les enfants bénéficient du service "Actions en milieu scolaire" du Ce.R.A.I.C.

De ce questionnaire, il résulte quelques constats et pistes d'actions à mener.

Les parents sont issus de milieux peu scolarisés et ne valorisent pas suffisamment la présence et la régularité de leur enfant dès les classes maternelles.

La langue parlée au sein des foyers n'est pas le français et les outils de communication, tels la TV et/ou les livres, ne sont pas en français non plus.

Les pistes à développer sont :

- l'alphabétisation en français des parents;
- la promotion du français à la maison (comme langue de communication familiale, sociale, audio-visuelle et écrite);
- le travail sur l'importance d'une fréquentation régulière de l'école, même maternelle;
- l'inscription et la visite régulière en bibliothèque pour privilégier le rapport au livre

C'est sur ces axes que nous essaierons de travailler dans le cadre du Ce.R.A.I.C. en développant un partenariat avec la Bibliothèque provinciale du Hainaut. Définition des enjeux du Réseau louviérois de lecture publique.

La région du Centre en général et en particulier la ville de La Louvière connaissent une situation socio-économique particulièrement difficile.

Dans ce contexte, certaines tranches de la population souffrent particulièrement et c'est sans doute auprès de celles-là que le rôle de la bibliothèque prend tout son sens.

Pour atteindre ces publics potentiels, éloignés de la lecture, il est nécessaire que la bibliothèque sorte de ses murs. Les populations défavorisées, marginalisées, immigrées exigent des approches et des méthodes qui se situent à l'interface du culturel et du social

Le programme que nous proposons de mettre en oeuvre tend principalement à favoriser l'insertion optimale d'enfants issus de l'immigration (ou pas) dans les classes de l'enseignement organisé et subventionné par la Communauté française.

En effet, il existe une corrélation évidente entre la réussite scolaire, l'intégration dans la société et la réussite professionnelle. De ce point de vue, les enfants étrangers connaissent un sérieux handicap par la non-connaissance de la langue du pays d'accueil. Pour éviter l'échec scolaire et ses conséquences, le décrochage et la marginalisation, tout doit être mis en oeuvre pour mettre à niveau le plus rapidement possible les enfants immigrés.

L'objectif des actions est de favoriser l'acquition de la langue véhiculaire comme outil de communication, de scolarisation et d'intégration.

Les classes rapprochent considérablement des enfants aux horizons très différents. Certains ont connu un trajet de vie très difficile - celui de l'exil. Partager des expériences avec comme code commun la langue française encourage la constitution des prémices d'une

histoire commune en renforçant le sentiment d'appartenance à un groupe social soudé. C'est pourquoi la Bibliothèque centrale du Hainaut soutient le service 'Actions en milieu scolaire' du Ce.R.A.I.C. en contribuant financièrement à l'engagement d'une animatrice mi-temps pour le renforcement de l'apprentissage du français chez les enfants de

2. Définition de la population visée

matemelle

Les enfants immigrés "primo-arrivants" allophones peu ou pas francisés, leurs parents et les enseignants des classes qui accueillent des "primo-arrivants" parmi d'autres enfants.

 Moyens mis en oeuvre par le réseau local Promotion des dispositifs existants pour l'accueil des jeunes primo-arrivants.

Mise à disposition de collections d'ouvrages en langue étrangère et/ou bilingues destinées aux enfants étrangers afin de favoriser l'appropriation du livre par les enfants et leurs parents au sein de la famille.

Animations : tarot du conte, lecture vivante, Kamishibai, jeux.

Constitution d'une collection de livres didactiques et théoriques à l'intention des enseignants.

Proposition d'activités aux demandeurs d'asile et à leurs enfants pendant la période de juillet et août.

4. Partenaires

Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre

Centre d'accueil pour candidats réfugiés de Morianweiz et sa plate-forme primo-arrivants Enseignement primaire, y compris les classes passerelles

Bibliothèque Achille Chavée La Louvière Service des Animations et de la Formation de la Direction générale des Affaires culturelles du Centre.

Extraits tirés de la recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres relative à la promotion de l'intégration des enfants de migrants ou issus de l'immigration, adoptée le 20 février 2008, lors de la 1.018 réunion des Délégués des Ministres.

"Considérant notamment que de nombreux enfants primoarrivants ont une maîtrise limitée de la langue d'enseignement et une expérience éducative différente susceptibles de freiner leurs progrès scolaires, et que, de même, quelques enfants issus de l'immigration entrent à l'école sans maîtriser suffisamment la langue d'enseignement."

"Considérant notamment que, dans de nombreux Etats membres, ce sont plus les enfants issus de l'immigration que les autres enfants qui abandonnent leur scolarité prématurément, sans diplôme, ni certificat de fin d'études reconnu."

"Recommande aux gouvernements des Etats membres, conformément aux lignes directrices ci-après, d'intégrer dans leurs politiques et leurs pratiques des dispositions visant à améliorer l'intégration des enfants primo-arrivants dans le système scolaire, à donner à ces enfants les compétences linguistiques requises au niveau préscolaire, à préparer les enfants des migrants ou issus de l'immigration arrivant en fin de scolarité à réussir la transition de l'école au marché du travail et à surmonter les difficultés auxquelles sont confrontés les enfants qui vivent dans des zones de ségrégation ou des quartiers défavorisés."

Concernant l'intégration dans la vie scolaire :

"L'objet des dispositions dont il est question dans ce chapitre est de veiller à ce que les établissements scolaires identifient les besoins spécifiques d'apprentissage de chaque enfant et y répondent aussi rapidement que possible, que l'enfant comprenne la culture et l'environnement scolaire dès que possible et s'y adapte, et qu'il soit en mesure de mettre à profit les possibilités offertes par la vie scolaire au même titre que les autres enfants?"

Concernant la société civile, migrants et associations de migrants

"La société civile et notamment les associations de migrants devraient être vivement encouragées à favoriser l'intégration des enfants migrants dans la vie scolaire et dans la société. A cette fin, les Etats membres devraient mettre en place les mesures qu'ils considérent appropriées, S'il y a lieu, ces mesures devraient bénéficier d'un financement public adapté."

Concernant le soutien aux parents d'enfants migrants :

"En coopération avec les migrants et leurs associations, les établissements préscolaires devraient organiser régulièrement des activités conjointes pour les parents et les enfants afin d'encourager l'apprentissage de la langue chez les enfants en âge préscolaire au moyen de jeux et d'activités créatives."

Le monde de l asbl - 2ème module de formations 2008/2009

Dans le cadre du cycle de formations "Le monde de l'asbl",

Le Ce.R.A.I.C. propose deux séances :

"Les aides à l'emploi" le mardi 14 avril 2009 • "La gestion administrative d'une asbl" le mardi 12 mai 2009 de 18 h à 21 h dans la salle bleue à la Maison des Associations de La Louvière - Place Jules Mansart, 22/24.

Inscription et renseignements: Monsieur Rachid Talbi - Ce.R.A.I.C. - 064/23.86.52

Le CAAD Belgique asbl vous propose un atelier de recherche de emploi

Vous voulez trouver un emploi ou suivre une formation ?

Vous êtes demandeur d'emploi indemnisé ou non, domicilé(e) dans la région du centre, alors ceci vous intéresse!

Le CAAD Belgique offre un programme de formation, d'informations pratiques et un accompagnement individuel gratuit, un stage en entreprise afin d'acquérir une expérience professionnelle.

Cours préparatoires à l'examen théorique du permis de conduire.

Nouvelles sessions prévues début mai et début septembre - horaire à négocier.

Pour tout renseignement: Monsieur Serge Guglielmi - Place communale n°15 (1er étage) à Haine-st-Pierre - GSM: 0495/31,84.83 - Tél.: 064/28.18.93 - www.caadbelgique.be

The YCS vous propose ses journées de sensibilisation aux médias

L'asbl The Young Computer School

propose :

Une journée de sensibilisation à l'utilisation du PC à destination d'un public adulte à la Maison des Associations de La Louvière - Place Jules Mansart, 22/24 - date à confirmer

La de Une journée de sensibilsation à destination des enfants "Le blen-être de l'enfant face aux médias".

Possibilité de programmation dans les écoles ou les associations.

Pour tout renseignement: Madame Lydie Masala - Rue St Donat, 64 à Houdeng-Goegnies - GSM: 0488/23.10.05 - Tél.: 064/33.82.19 - lydie.m@theyoung-computer-school.org

Fêtes Citoyennes

Le samedi 9 mai 2009 de 11h à 20h, le Plan de Cohésion Sociale de la Commune d'Anderlues organise son 5° Marché du monde (nombreuses possibilités de restauration "Saveur du monde", animations folkloriques, concerts, ...) dans la salle Lacherez à Anderlues (Maison des sports), en collabration avec l'ADL, l'ALE, le CPAS, l'asbl Sport et Délassement, le Ce.R.A.I.C., l'AMO Tu dis "Jeunes".

Pour tout renseignement : Plan de Cohésion Sociale - Tél : 071/54-89-56

Le dimanche 17 mai 2009 de 8 à 17h, l'Administration communale de Chapelle-Lez-Herlaimont en partenariat avec Symbiose organise la journée de la famille 2009 au Domaine provincial de Clairefontaine à Godarville.

Le thème de l'environnement sera abordé lors d'activités de jeux, de grimage, de chasse au trésor, de lecture de contes, de bricolage, d'activités sportives et de nombreuses expositions.

Pour tout renseignement: Madame Laurence Meire - Symbiose asbl - Tél: 064/44.99.94 - Fax: 064/44.14.98

Le samedi 6 juin 2009 de 14h à 20h, le Centre "Le Scailmont" à Manage organise la journée interculturelle.



Après-midi conviviale destinée à démontrer au public la richesse des "différences". Stands, dégustations culinaires, prestations folkloriques, ... Après-midi entièrement gratuite.

Pour tout renseignement :

Foyer culturel de Manage A.S.B.L. - Av. de Scailmont, 96 à 7170 Manage - Tél. 064/54.03.46 - Fax. 064/55,76.83 Courriel : foyer-culturel@manage-commune.be - site : www.centritudes.be

Vous êtes sensibles à ce bulletin d'information, vous avez des remarques, des idées à formuler, vous voulez participer activement à son développement, n'hésitez pas !

Contactez nous

Ce.R.A.I.C., Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre - Rue Dieudonné François, 43 à 7100 Trivières Tél.: 064/23.86.56 - Fax: 064/26.52.53

E-Mail: ceraic@swing.be - Anne Costa, 064/23.99.63

Avec le soutien du Ministère wallon de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances et de l'Imprimerie Godet Graphic - Chaussée de Nivelles, 77 - 7170 Manage - 064/55 84 72



Editrice Responsable. Françoise Rondeau